

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Modèle année	Bordereau-typé No
Voiture de tourisme	L I N C O L N	Première "Landau" 57 D	1957	2167
Caractéristiques Dés. "Première" latéralement s/alles avant. "Landau" derrière fenêtres latérales arr., "57 B" casse Body-Nr. s/pl. du constructeur (57 - Première, B - exécution Landau) - Limousine Faux-cabriolet 4 portes Constructeur du châssis: LINCOLN Division of Ford Motor Company, Dearborn (Mich.) USA - Montage Antwerpen No frappe A droite à l'avant en haut s/partie sup. renforcement entre longeron & traverse et s/pl. ds. montant porte Marque du moteur LINCOLN Carburant Benzine /gauche avant. No frappe A l'avant sur partie frontale à droite du bloc-moteur. vers laugue d'huile				
Cyl. 8	Alésage 101,60	Course 92,96t	CV-impôt 30,708	CV-frein 300 SAE
Carrosserie: forme Limousine (Faux-Cabriolet)				
Constructeur de la carrosserie LINCOLN DIVISION of Ford Motor Company, Dearborn (USA) - Montage Anvers				
Nombre de places: total 5 - 6 (Avant 2-3 Milieu - Arrière 3) Places debout -				
Siège arrière -				
Nombre de portes 4 Direction: position Links				
Type du moteur V-8 300 PS Genre en V, CIV Position à l'avant Cylindres 6*030 cm ³ Temps 4 Refroid. Eau Entraînement sur roues arrière Nombre d'axes 2 de roues 4 Blocage différentiel -		Frein à pied hydraulique, à expansion interne, avec servo-à dépression sur toutes les 4 roues. Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière. Frein moteur - Frein remorque - Genre de la transmission automatique "Turbo-Drive" *) Vitesses: en 1 ^{re} vitesse - km/h, maxima ca. 175 km/h.		
Phares: marque H E L L A Syst. antiblousissant Ampoules Bilux à cutter Feux de position 2 ds. pare-chocs avant, à l'extérieur **) 4 W Phare brouillard 2 sous les phares (General Electric) **) Feu arrière 2 combinés (rouge) 4 W Catadioptre 2 combinés avec feux arrière (rouge) Feu stop 2 combinés avec feux arrière (rouge) 32 W Eclairage du No de contrôle 2 latéralement ds. cornes pare-chocs Phare de recul 2 par contact à marche arrière		Tension de l'appareillage électrique 12 Volts Indic. de direction: système 4 signoteurs avec lampe-ténoir 32 W Emplacement AV - combinés avec feux de position (blanc) AR - combinés avec feux Stop (rouge) Ecrou-glacé 2 à dépression Avertisseur 1 électrique (2-tons) Rétroviseur 2 à l'int. au centre en haut & à l'ext. à gauche Indicateur de vitesse - Figurine de radiateur ***)		

Poids en kg.

Châssis	Capacité de charge du châssis		Vida (carrossé)		Charge utile occupant inclus		Poids total (Inchiqués)		Poids max. garanti par le fabricant	
Cabine	Avant	1190	1035	1190	1365	1310	1365	1310	1365	Poids max. garanti par le fabricant
	Arrière	820 - 15 6 PLY	855	820 - 15 6 PLY	855	820 - 15 6 PLY	855	820 - 15 6 PLY	855	
Total		2225		2225		2225		2225		Poids max. garanti par le fabricant
Frein arrière		820 - 15 6 PLY		855		820 - 15 6 PLY		855		
Dimensions [lbs] [kg]		820 - 15 6 PLY		855		820 - 15 6 PLY		855		Poids max. garanti par le fabricant
Charge pneu kg.		855		855		855		855		
Dimensions [lbs] [kg]		820 - 15 6 PLY		855		820 - 15 6 PLY		855		Poids max. garanti par le fabricant
Ecrit au régime max. d'utilisation		80		80		80		80		
Ecrit au régime max. d'utilisation		4200 1/min. = 175 km/Std.		4200 1/min. = 175 km/Std.		4200 1/min. = 175 km/Std.		4200 1/min. = 175 km/Std.		Poids max. garanti par le fabricant
Dimensions [lbs] [kg]		820 - 15 6 PLY		855		820 - 15 6 PLY		855		

Dimensions extérieures en mm

Dimensions intérieures en mm

Longueur	51650	Porte à faux arrière	10500	Longueur	
Largeur: avant	2020	Hauteur du pont au sol		Largeur	
Hauteur	1590	Diamètre de roues: 0.14000	13600	Porte à faux arrière	
Empatement	3200	Voie: avant	1490	Hauteur des roues	

OBSERVATIONS, MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS:

- *) Verrouillage mécanique lorsque levier est sur position "P".
- **) Equipement électrique: Lors du montage des véhicules destinés pour l'Europe, les tapis placés à côté des feux de position, côté centre, ne sont pas embranchés.
- ***) Garniture de capot: Motif d'origine (anneau double) n'est pas adapté. - Dangereux. - Doit être enlevé. (lettre-circulaire OJJP du 16.3.1956, Art. 12 RC).

Lieu et date de l'examen-type: Zurich, 8.3.1957

La Commission d'expertises-type